

BULLETIN  
MUNICIPAL

Kannadig  
-kumun

SAINTE-  
HÉLÈNE-  
SUR-MER  
Santez-Elen

N°12

Printemps  
Nevezamzer  
2023

# SOMMAIRE

- 1 | **Édito Pennad-stur**  
Le mot du Maire - Infos pratiques
- 2 | **Infos utiles Keleier talvoudus**  
Recensement citoyen - Numérotation - B.B.O. Communauté
- 3-4 | **Vie municipale Buhez-kêr**  
Conseils municipaux - PLU - Urbanisme - Pôle scolaire et périscolaire - MAM
- 5 | **Travaux - Environnement Labourioù - Endro**  
Commission travaux - Citoyenneté
- 6 | **Santé - Solidarité Yec'hed - Kengred**  
Addict' ateliers - Semeurs de santé - Aides à la rénovation énergétique  
Anciens combattants
- 7 | **Jeunesse Yaouankiz**  
Opération nettoyage - Vacances scolaires - Dispositif Argent de poche - Savoir rouler à vélo
- 8 | **Culture et vie associative Sevenadur ha buhez-kevredigezh**  
Retour sur La vie en bulles - Les associations communales mobilisées
- 9 | **Etat civil Marilh ar boblañs**  
État civil
- 10 | **Agenda Deiziataer**



SCANNEZ CE QR CODE :  
[Page facebook de la mairie de Sainte-Hélène-sur-Mer](#)

**Directeur de publication :** Jean-Yves CROGUENNEC

**Rédaction :** équipe municipale

**Photographies :** Sébastien BOUVIER, Yves JEGO, Gladys LE SAUSSE, Bruno PERREL, Yann RAOUL, Stéphane SIMON

**Création graphique :** Gaëlle MAISONNEUVE

**Impression :** IRIS IMPRIM

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

**Dépôt légal :** 05042023





Pour engager les réflexions préalables à la construction d'une nouvelle flèche sur l'église, la commune s'est rapprochée du CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Morbihan) et du conservateur des antiquités et objets d'arts, responsable du service de valorisation et conservation du patrimoine au Conseil Départemental.

Des premières conclusions il ressort que « l'église est globalement en bon état mais un manque de restauration, des rénovations peu qualitatives et certains travaux dégradent la structure et l'écriture architecturale des façades : effritement des corniches, guirlandes, tasseau de bois, enduit au ciment inadapté aux murs en pierres... ».

Un diagnostic patrimonial va être réalisé par un architecte du patrimoine et portera sur la restauration de l'église et la construction de la nouvelle flèche. En outre, il est indispensable de faire un diagnostic structuré des éléments qui porteront le nouvel ouvrage : le socle du clocher, la structure interne, la tour en pierre. Ces deux études seront réalisées dans le courant de l'année.

Parallèlement une réflexion va être menée avec l'association diocésaine et l'architecte des bâtiments de France. Les enjeux sont multiples : patrimonial, architectural, religieux, culturel... Des questions restent posées. L'approche architecturale : forme traditionnelle ou innovante, hauteur, matériaux... La flèche peut-elle être le support d'autres usages : artistique, scientifique, environnemental ? Doit-elle être un symbole ? Doit-elle être accessible au public ? Enfin, comment faire adhérer et participer la population au projet ?

Stéphane BERN disait récemment que les édifices religieux font partie de notre histoire commune, de notre identité, sans distinction de croyances. Je partage cette opinion et je pense que la construction de la nouvelle flèche de l'église est l'affaire de toutes les Hélénoises et de tous les Hélénois. Des ateliers participatifs seront organisés au stade de définition du projet. Une première réunion publique d'information pourra se tenir après la réalisation des diagnostics précités d'ici la fin de l'année.

Jean-Yves CROGUENNEC, Maire de SAINTE-HÉLÈNE-SUR-MER

## INFOS PRATIQUES

### Horaires d'ouverture / Eurioù digeriñ :

- > Du lundi au vendredi : de 9h à 12h30 / D'al Lun betek ar Gwener : etre 9e ha 12e30
- > Le samedi : de 9h à 12h / D'ar Sadorn : etre 9e ha 12e

### Rencontrer les élus (sur rendez-vous) :

- > **Le Maire** : Jean-Yves CROGUENNEC
- > **Les adjoints** : Christèle PERREL - Affaires scolaires, périscolaires, enfance, jeunesse, communication numérique et mobilités  
Yann RAOUL - Affaires générales, culture, vie associative et communication  
Gladys LE SAUSSE - Solidarités, entraide et action sociale  
Sébastien BOUVIER - Travaux, urbanisme et environnement

### Contact :

- > <https://sainte-helene-surmer.bzh> - [mairie@sainte-helene-surmer.bzh](mailto:mairie@sainte-helene-surmer.bzh) - 02 97 36 64 36

N'hésitez pas à nous faire part d'éventuels dysfonctionnements dans la distribution du bulletin !



### ➤ RECENSEMENT CITOYEN

Si vous avez entre 16 et 25 ans, vous avez l'obligation de vous faire recenser pour participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). Cette démarche indispensable pour pouvoir s'inscrire aux examens, permis de conduire et concours, s'effectue en mairie ou en ligne. Vous recevez ensuite une convocation à la JDC dans un délai de 9 mois. Lors de cette journée, plusieurs thèmes sont abordés (citoyenneté, institutions, égalité entre les femmes et les hommes, lutte contre les préjugés, etc.). Un certificat permettant de s'inscrire aux concours et examens est ensuite délivré si la ou le candidat.e n'a pas encore atteint 25 ans (BEP, Baccalauréat, etc.).

> Plus d'infos sur <https://sainte-helenesurmer.bzh>

### ➤ NUMÉROTATION

Elle est maintenant effective. Les personnes n'ayant pas encore retiré leur numéro sont invitées à se présenter à l'accueil de la mairie.



### ➤ PERDUS / TROUVÉS

De nombreux objets perdus sont régulièrement déposés en mairie. Pensez-y ! Et inversement, si vous trouvez sur la voie publique un objet perdu, confiez-le à l'accueil.

> Tél. 02 97 36 64 36

### ➤ NOUVEAUX ARRIVANTS

Si vous résidez sur la commune depuis février 2022, n'hésitez à vous faire connaître en mairie. Nous prévoyons l'organisation d'un pot d'accueil des nouveaux arrivants le samedi 10 juin à 11h dans la salle du Conseil municipal.

### ➤ B.B.O. COMMUNAUTÉ

#### I ENQUÊTE SUR LES BIODÉCHETS

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, tous les ménages devront pouvoir trier leurs déchets biodégradables. BBO Communauté a lancé une enquête afin de mieux comprendre le mode de gestion des biodéchets.



### 🔍 I EN BREF BERR-HA-BERR

I Claire CHÂTEAUNEUF est kinésithérapeute et propose des cours de Pilates à Sainte-Hélène en petit collectif (5 personnes). Elle est aussi ostéopathe animalier et reçoit chiens, chats et autres mammifères dans son cabinet au 2 rue de la Fontaine.

> Renseignements au 06 75 43 79 99.

I Le Napoléon change ses horaires. Le bar-tabac ouvre désormais le mercredi matin. Fermeture mercredi après-midi et jeudi toute la journée.

I A'Robaz Communication : Camille ROULAND, consultante en communication, propose ses services au 06 77 85 01 20 / [www.arobazcommunication.com](http://www.arobazcommunication.com)

**Sweet Pilates**  
Claire Châteauneuf  
KINÉSITHÉRAPEUTE

Leval / Menez / Jermol  
1913 et 1940  
April / Jermol / Jermol  
1913 et 1940

Session de 1h  
En collectif 5 places  
1 séance 25 €  
10 séances 230 €  
1 séance individuelle  
30 €

LA PASSARE  
RÉDUIT D'IMPÔT  
RÉDUCTION  
COLLECTIVE EST  
OFFRTE

06 67 37 70 77  
sweetpilates.fr

#### I DÉCHÈTERIE

La nouvelle déchèterie est ouverte depuis le 6 mars. Les déchets verts et gravats sont toujours à déposer sur les plateformes de Plouhinec et Kervignac, accessibles avec le « Pass déchèterie ». Si vous ne le possédez pas encore, vous pouvez toujours présenter la vignette. **Vous avez jusqu'au mois de juin pour vous en procurer un auprès de BBO Communauté** sur présentation de votre dernière facture de redevance incitative.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MARS 2023

### I SALLES COMMUNALES

Des modifications ont été apportées au règlement intérieur de la salle Beg er Lann. Dorénavant, Les locations de 2 à 3 jours durant le week-end incluant le vendredi seront autorisées hors période scolaire afin de ne pas perturber le fonctionnement des associations Héleñoises. Le forfait ménage est remplacé par une caution ménage d'un montant de 200 €. À la Maison des Associations, le règlement permettra une location aux particuliers, organismes ou associations extérieures à la commune. Ces mises à disposition devront respecter le planning d'occupation établi par la commission culture et vie associative.

### I PRÊT DE MATÉRIEL

Un formulaire pour le prêt de matériel communal aux associations vient d'être mis en place. Un chèque de caution de 500 € sera demandé.

### I DOMAINE DU KOADIG

La société SARL BLG, seule à avoir répondu à l'appel public à la concurrence, est chargée de procéder à la vente des 23 lots du lotissement communal. Le montant des honoraires est de 5 % du prix net vendeur (à la charge de l'acquéreur). Une quarantaine de dossiers ont été déposés en mairie. Ils sont en cours d'instruction.



### CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2023

#### I TAUX DE FISCALITÉ DIRECTE LOCALE

Les impôts directs perçus en 2022 s'élèvent à 674 511 €. Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2023.

#### I BUDGET COMMUNAL 2022

**Fonctionnement** : recettes 1 896 729,55 €, dépenses 1 643 221,54 €.

> Résultat cumulé de fonctionnement : 313 508,01 € à affecter au budget 2023.

**Investissement** : recettes réelles 2 042 782,09 €, dépenses 2 029 087,87 €.

> Résultat réel investissement 2022 : 13 694,22 €.

> Excédent cumulé investissement 14 263,78 € à affecter en 2023.

#### I BUDGET PRIMITIF 2023

Le budget communal 2023 s'élève à 1 344 505 € en section de fonctionnement et à 1 542 446,79 € en section d'investissement.

#### I BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2022

**Fonctionnement** : recettes : 134 088,09 €, dépenses : 127 844,66 €. Excédent réel fonctionnement 6 243,43 €.

> Résultat cumulé fonctionnement 2021-2022 : 90 243,43 € à affecter en 2023.

**Investissement** : recettes réelles 243 956,30 €, dépenses réelles 80 431,90 €.

> Report résultat Investissement 2021 : 162 741,71 €.

> Résultat cumulé investissement 2021-2022 : 326 266,11 € à reporter en 2023.

#### I SUBVENTION AU CCAS

Une subvention de 6 270 € a été attribuée au centre communal d'action sociale.

#### I SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES

Association Communale de Chasse Agréée	200€
Association des Plaisanciers de Ste-Hélène	500€
Avenir Sainte-Hélène	1 200€
Dojo Merlevenez Sainte-Hélène	200€
Festoù	5 000€
Gouelioù	450€
Gym Vitalité	300€
LaPach	500€
Les Sentiers d'Hélène	1 350€
Loisirs détente	900€
Motards solidaires 56	500€
Récré patch	200€
Roc'h	500€
Santez-Helen	300€
Union Nationale des Combattants	300€
Yaouank Santez-Elen	500€
<b>TOTAL</b>	<b>12 900€</b>

**RAPPEL** : Les Nocturnes de la Ria (marchés estivaux) sont coorganisés par Festoù et la municipalité. Cette dernière perçoit 5 000 € de BBO Communauté chaque année en échange du transfert de sa taxe de séjour. Cette aide permet de financer les animations musicales de l'été.

#### I CALENDRIER DU PLU

- Arrêt du PLU par le Conseil municipal début mai
- Consultation des personnes publiques associées - délai 3 mois
- Enquête d'utilité publique fin septembre - début octobre

#### I URBANISME

**RAPPEL** : N'achetez pas les matériaux, ne commencez pas vos travaux avant d'avoir obtenu les autorisations nécessaires, surtout si l'avis de l'architecte des bâtiments de France est requis.

#### I NOUVEAU PÔLE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE



Les travaux du nouveau pôle scolaire et périscolaire sont en cours de finalisation avec notamment l'installation des portails et des clôtures, l'accès voie douce par l'impasse Georges MORIN. Les travaux devraient être finalisés courant mai.

Le coût des travaux de construction de ce nouveau bâtiment s'élève à 1 602 550 €. La commune a bénéficié de 64% de subventions pour financer ce projet. Malgré l'augmentation des prix des matières premières et de l'énergie, les coûts ont été maîtrisés, ce qui a permis de respecter le budget initial.

RECETTES	
Conseil Départemental	320 000€
Région Bretagne	150 000€
DSIL	140 000€
DETR	140 000€
CAF	272 000€
Emprunt	500 000€
Autofinancement	80 550€
<b>TOTAL</b>	<b>1 602 550€</b>

#### I MAISON DES ASSISTANT(ES) MATERNEL(LE)S

Le permis de construire a été déposé. La consultation des entreprises sera lancée en mai. Cette Maison des Assistant(es) Maternel(les) d'environ 160 m<sup>2</sup> permettra d'accueillir 12 enfants dans un premier temps, avec la possibilité d'intégrer un 4<sup>ème</sup> assistant(e) maternel(e) si besoin.

### COMMISSION TRAVAUX

Elle s'est réunie le 4 mars dernier et a validé les travaux suivants pour 2023 :

- . Abri vélos à l'école Georges MORIN : 12 000 € TTC
- . Clôture entre le cimetière et Domaine du Penher : Entreprise Le Pendu 11 370 € TTC
- . Voirie - Entreprise Eurovia (titulaire du marché à bon de commande)
- . Route de Berringue : mise en œuvre d'un gravillonnage sur un tronçon de route. Montant 11 590 € TTC



La route de Berringue

- . Le Moustoir : reprise de la voirie menant à la pointe du Coëdic. Montant 39 352 € TTC



Le Moustoir

- . Route du Ty Ru : devis pour remise en état partielle de la route (côté Nord). Montant 11 680 € TTC



Ty Ru / Route de la Vieille Chapelle

- . Reprise de revêtement au carrefour du Ty Ru / route de la Vieille Chapelle. Montant 4 000 € TTC
- . Trottoirs rue de la Fontaine. Montant 4 210 € TTC

### CITOYENNETÉ



Depuis quelques temps, nous sommes confrontés à une recrudescence d'animaux laissés en liberté sur le domaine public et livrés à eux-mêmes. C'est une source de nuisances pour tous avec risques d'accidents, morsures, aboiements intempestifs, etc.

Pour favoriser **l'entente de voisinage**, ne laissez pas errer votre animal, prenez toutes les dispositions pour qu'il ne s'échappe pas et dressez-le à ne pas aboyer. **Le bien-être de nos administrés** demeurant l'une de nos principales préoccupations, la sécurité étant l'affaire de tous, nous comptons sur votre responsabilité et votre civisme afin de ne pas laisser vos animaux domestiques sans surveillance en dehors de votre propriété.

Nous vous rappelons que les propriétaires d'animaux en divagation enfreignent la loi. Il leur est donc demandé de les garder sous surveillance afin d'en limiter les nuisances. Il est également conseillé aux propriétaires de chiens ou de chats de les faire tatouer ou pucer et / ou de leur faire porter un collier avec une médaille, ce qui permet une identification simple et rapide en cas de perte de l'animal.

### LE RAPPEL

La réglementation européenne prévoit l'interdiction de tailler les haies et les arbres durant la période de reproduction et de nidification des oiseaux du 1<sup>er</sup> avril au 31 juillet.

### ANCIENTS COMBATTANTS

La section Hélénoise de l'union nationale des combattants (UNC) a tenu son assemblée générale le dimanche 19 février à la maison des associations. Un nouveau bureau a été nommé. Jean-Louis GROUHEL est réélu président, Jacqueline FAURE secrétaire et Alain ETIENNE trésorier. Outre la préparation des cérémonies patriotiques communales, l'assemblée a mis en avant le souhait d'étoffer ses effectifs. Elle invite les retraités de toutes armes ainsi que les sympathisants femmes et hommes à intégrer la section.



### ADDICT' ATELIERS

Le programme d'éducation thérapeutique du patient Addict' Ateliers est déployé sur le territoire de santé Lorient Quimperlé. Celui-ci permet aux personnes de développer des compétences pour améliorer leur qualité de vie et la gestion des risques par rapport à leur maladie chronique, ici **l'addiction**. Le programme se déroule par sessions de 7 ateliers collectifs hebdomadaires de 2 heures. La participation est gratuite.

#### Une addiction, ce programme me concerne :

- J'échange sur ma consommation du produit, le pourquoi et je réfléchis à la manière de le remplacer.
- Je fais le lien entre les situations que je vis et mes émotions. Je découvre des astuces pour mieux les gérer.
- Je repère les situations qui me font consommer et je mets en place des stratégies pour éviter les rechutes.
- Je prends conscience de mes ressources pour changer et je le fais.
- Je mets en place des objectifs adaptés à ma situation.

> Pour s'inscrire, contactez le 02 97 87 70 33  
[coordination-etp@capautonomiesante.bzh](mailto:coordination-etp@capautonomiesante.bzh)  
 7, rue Léo Lagrange - 56600 Lanester  
[www.capautonomiesante.bzh](http://www.capautonomiesante.bzh)

### LES SEMEURS DE SANTÉ



En partenariat avec Cap Autonomie Santé et l'ARS, le CCAS de Sainte-Hélène a répondu favorablement à l'appel à projet des Semeurs de santé. Ce projet a pour objectif de réunir autour d'un but commun les habitants, les associations, la collectivité et les professionnels afin d'améliorer l'état de santé des populations souffrant le plus des inégalités sociales et territoriales.

Se sentir bien dans son corps et dans sa tête, c'est aussi être bien dans l'endroit où l'on vit et dans ses relations avec les autres. C'est pourquoi le collectif propose de réfléchir entre citoyens. Une première rencontre a été organisée le jeudi 9 mars 2023 à la salle Beg er Lann. Une enquête de terrain sera organisée prochainement dans la commune afin de recenser les besoins.

### CCAS : NOUVEAU MEMBRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Partie vivre dans une autre commune, Patricia GARANDEL a démissionné du conseil d'administration du CCAS. Nous la remercions pour son engagement et souhaitons la bienvenue à Nadia PICHON, infirmière et bénévole au sein de l'association AFM-Téléthon. Elle sera notre nouvelle représentante auprès de l'union nationale des affaires familiales du Morbihan.

### LE ZOOM SUR...

#### AIDES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



Vous avez un projet de rénovation énergétique ? Contactez votre conseiller Info Énergie ALOEN pour un accompagnement gratuit. Présent dans les locaux de BBO Communauté les mercredis et

jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h.

> Tél. 06 65 77 93 80 | [info-energie@ccbbo.fr](mailto:info-energie@ccbbo.fr)



## PROJET MUSICAL « LE TOUR DU MONDE DES BOUT'CHOUX »

Un CD de chansons, coordonné par le relais petite enfance intercommunal (RPEI), a été enregistré avec un groupe de 11 professionnelles de la petite enfance (assistantes maternelles, gardes d'enfants à domicile, animatrices du RPEI) exerçant au sein de BBO Communauté. L'album est en vente à la médiathèque de Kervignac au prix de 8 €.



## VACANCES SCOLAIRES



Lors des dernières vacances, une sortie était organisée à Vannes suivie d'une séance de cinéma. 57 enfants et 5 animateurs étaient présents.

## DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Vous avez entre 15 et 17 ans et êtes domiciliés dans la commune de Sainte-Hélène ? Vous souhaitez découvrir et améliorer le cadre de vie des Hélénois en participant à des petits chantiers aux côtés des agents communaux ? Une réunion d'information et d'inscription est organisée le samedi 13 mai à 11h à la mairie. N'hésitez pas à venir avec vos idées !



Le programme des vacances de juillet sera disponible à compter du 5 juin.

## OPÉRATION NETTOYAGE !

L'association Les Sentiers d'Hélène organise le samedi 29 avril une matinée de nettoyage de la côte entre Le Moustoir et la Vieille Chapelle. Elle invite les enfants des 2 écoles à y participer. Rendez-vous à 9h30 sur le site de la Vieille Chapelle. N'oubliez pas de vous munir de gants. Une collation sera proposée à l'issue du ramassage.

## TERRE DE JEUX 2024



Une exposition « Les femmes et le sport » sera visible à la bibliothèque du 22 au 27 mai. 6 panneaux, prêtés par le comité départemental olympique et sportif (CDOS) du Morbihan décrivant l'émancipation des femmes dans le sport et la société. Un Quizz sera organisé pour l'occasion !

## SAVOIR ROULER À VÉLO

La municipalité souhaite proposer un cycle de 10h aux 2 écoles de la commune. Le Savoir rouler à vélo (SRAV) permet aux enfants de 6 à 11 ans de bénéficier d'apprentissages nécessaires pour l'entrée au collège. Objectifs :

- Devenir autonome à vélo
- Pratiquer quotidiennement une activité physique
- Se déplacer de manière écologique et économique

## NOËL DE LA RIA

Festou a remis un chèque de 500 € aux associations des parents d'élèves des 2 écoles pour leur participation au Noël de la Ria. Un don de 541,50 € a également été fait à l'AFM-Téléthon.



## MAISON DES JEUNES

Un local a été mis à disposition des jeunes. Si vous souhaitez adhérer à l'association Yaouank Santez-Elen, contactez **Margo au 06 81 69 38 01**.

### LE RETOUR SUR...

#### LA VIE EN BULLES

**Mathias REBUFFÉ, auteur et illustrateur**, est intervenu auprès des élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école Georges MORIN pour leur faire découvrir son art. Par groupe de 3, les enfants ont dû réaliser une planche relatant une anecdote en lien avec les jeux olympiques. La municipalité a financé l'atelier initié par Lapach dans le cadre de son festival de BD à hauteur de 60% (434 €).



Mathias REBUFFÉ prodiguant ses conseils aux enfants

Le festival de BD non-fictionnelle organisé par Lapach a confirmé le succès enregistré l'année dernière en rassemblant **plus de 2 200 personnes**. L'agencement de la salle Beg er Lann a été revu afin d'accueillir un public toujours plus nombreux. Tout au long du week-end, les auteurs se sont pliés au jeu de la dédicace en accordant du temps à chaque lecteur.



Medzi-O en pleine séance de dédicaces

Un concours de dessin à destination des enfants et des adolescents était organisé lors du festival. Les jeunes artistes âgés de 4 à 15 ans se sont vus remettre des livres, des planches graphiques et des carnets d'écriture.



## LES ASSOCIATIONS COMMUNALES MOBILISÉES

Les associations Hélénoises étaient invitées à participer à un atelier réparation de tables et de bancs mis gratuitement à leur disposition et ayant souffert d'une utilisation intensive. Plusieurs adhérents des Sentiers d'Hélène, du club de l'Avenir, Gouelioù, Loisirs Détente et Festoù ont consacré 2 matinées à la rénovation du matériel. Merci à eux !



**ILS SE SONT DIT OUI :**

- . **Olivier FLEUREAUX et Mireille ROBERT**, le 4 mars 2023, Berringue
- . **Redouine LARBI et Nicole BERNARD**, le 25 mars 2023, rue de la Marine

**BIENVENUE Ã :**

- . **Ayline HERVÉ**, née le 22 janvier 2023 à Lorient, rue de la Fontaine
- . **Louen LEBLED MEVEL**, née le 22 février 2023 à Lorient, Kerdavid
- . **Zoé STRICANNE**, née le 21 mars 2023 à Lorient, rue des Lavandières

**TOUTES NOS CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DE :**

- . **Anne-Marie FEIGEAN**, décédée le 13 février 2023 à Lorient, Le Moustoir
- . **Hélène THOMAS**, décédée le 15 février 2023 à Sainte-Hélène, Le Moustoir
- . **Gabriel LE BARON**, décédé le 25 février 2023 à Lorient, Le Moustoir
- . **Claude ROUZEAU**, décédé le 13 avril 2023 à Riantec, Le Moustoir

Tous ces noms vous sont communiqués avec l'autorisation de parution des familles.



**Dimanche 07 mai : Troc et puces des motards**

L'association *Motards solidaires 56* vient en aide aux personnes en situation de handicap notamment par l'achat de matériel



Philippe CAROUR et Robert POITOU,  
Président et trésorier de Motards solidaires 56

médical. Elle organise un troc et puces le dimanche 7 mai prochain dans le bourg.

> 9 h : accueil des motards et début du Troc et puces (terrain des kermesses - inscriptions au 06 85 29 53 43)

> 10h30 : Balade en moto à travers plusieurs communes (Riantec, Merlevenez, Plouhinec, Belz et Erdeven). Retour vers 12h

> 14 h : démonstrations de « covering » sur capots de voitures et réservoirs de motos

> Restauration midi et soir (paëlla, merguez frites, paninis, etc. - place des Anciens combattants)

> Animations musicales en continu

**Dimanche 14 mai : Fête de la Bretagne**



[L.A.B.] Spectacle tout public  
(Salle Beg er Lann - 16h - Org. Mairie, Roc'h)  
Tarif : 5 €



(au profit de l'association  
« Unis pour l'Ukraine 56 »)



[L.A.B.] est un spectacle participatif intergénérationnel. Toutes les composantes ont été travaillées pour que chacun trouve du plaisir à danser, quel que soit son niveau. On y trouve de la musique et des chorégraphies, mais aussi un travail de décors et de lumières. L'expérience est portée par cinq musiciens et une danseuse chorégraphe qui pilote de l'intérieur le dispositif. C'est la mise en scène qui permet au public d'entrer dans l'histoire, de lâcher prise et d'entrer dans la danse très spontanément, sans codes préétablis, sans prérequis.



**Samedi 20 mai : Tournoi des sponsors**

(Stade Alain de KERIDEC - Org. Avenir Sainte-Hélène)

**Vendredi 23 juin : Kermesse de l'école Saint-Joseph**

**Samedi 24 juin : Fête de la musique** - Restauration sur place  
(Place des Anciens combattants - Org. Festoù)



**Samedi 1er juillet :**

Kermesse de l'école Georges MORIN  
(Ecole Georges MORIN)

**Samedi 8 juillet :**

Tournoi de palets  
(Stade Alain de KERIDEC - Org. Avenir Sainte-Hélène)

**Du 10 juillet au**

**21 août : Noc-  
turnes de la Ria**  
(Place des Anciens combattants - Org. Festoù)